



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Suisse

Question écrite n° 34904

Texte de la question

Mme Claudine Schmid interroge M. le ministre des affaires étrangères sur les relations que la France entretient avec la Suisse. Alors que 160 000 Français résident en Suisse et autant de citoyens suisses en France, que 140 000 Français se rendent quotidiennement en Suisse pour y occuper un emploi, que d'excellentes coopérations existent, des élus français tiennent des propos comminatoires et guerriers à l'encontre de la Suisse (« La Suisse est en guerre contre la France », « C'est une guerre sans armes ni soldats mais elle a bien engagé les grandes manœuvres », « La Suisse État voyou, la France complice ? », etc.). Des émissions de radios, de télévision, de pleines pages de la presse écrite, francophones et alémaniques, les relatent. En conséquence elle lui demande, d'une part, quelles mesures il compte prendre afin que cessent ces violences verbales pour ne pas créer un sentiment anti-français préjudiciable à tous et, d'autre part, quelles relations la France compte entretenir avec la Suisse à l'avenir.

Texte de la réponse

Depuis 1430, date d'ouverture de la première représentation diplomatique française en Suisse, les relations avec ce pays sont denses. En septembre 2002, c'est la France qui a parrainé l'admission de la Suisse aux Nations unies et les positions françaises et suisses se rejoignent dans la défense et la promotion de Genève en tant que plate-forme internationale et francophone. Au niveau politique, les rencontres bilatérales sont très régulières : le Président de la République a reçu en décembre 2012 à Paris Mme Widmer-Schlumpf (alors présidente de la Confédération), pour une visite de travail ; précédemment, en septembre 2012, le ministre suisse des Affaires étrangères a effectué une visite à Paris lors de laquelle il a été reçu par le ministre et le ministre délégué chargé des Affaires européennes. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères entretient également un dialogue dense sur les dossiers bilatéraux, économiques et fiscaux avec son homologue au département fédéral suisse des Affaires étrangères qu'il rencontre à l'automne chaque année, tantôt à Paris, tantôt à Berne. S'agissant de la relation transfrontalière, source d'un flux économique profitable aux deux pays avec 140 000 compatriotes traversant chaque jour la frontière, elle fait l'objet d'un suivi attentif des autorités françaises centrales ou déconcentrées. Un dialogue annuel franco-suisse réunit chaque année, sous la conduite de l'ambassadeur pour les Commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières, les services techniques des ministères compétents et les collectivités territoriales concernées. Il permet d'aborder avec les Suisses les questions d'aménagement du territoire et de transports, d'environnement, de santé ou encore de travail. La neuvième session de ce dialogue se tiendra à Berne en novembre prochain. Sur le plan économique, la France a développé avec la Suisse des liens commerciaux intenses : hors de l'Union européenne, la Confédération figure parmi les trois premiers partenaires commerciaux de la France : en 2012, la Suisse était pour la France le 9e client (13,7 Mds € d'exportations), le 10e fournisseur (11,9 Mds €) et le 4e excédent commercial (1,8 Md €). Au niveau de l'Union européenne, les relations développées sur le fondement de quelque 120 accords bilatéraux sont également denses et la Suisse constitue pour l'UE un partenaire commercial majeur. Dans les domaines culturel, linguistique, scientifique et universitaire, les deux pays ont également mis en place de nombreux partenariats dynamiques avec les « rencontres franco-

suisses de coopération universitaire, scientifique et technologique », le soutien à la mobilité des chercheurs et la création de deux bourses croisées entre la France et la Suisse au niveau doctoral et au niveau post-doctoral. Conscient des enjeux et des intérêts réciproques de la relation bilatérale avec la Suisse, le ministre des Affaires étrangères entend poursuivre et développer avec elle une coopération déjà ancienne et fructueuse pour les deux parties.

Données clés

Auteur : [Mme Claudine Schmid](#)

Circonscription : Français établis hors de France (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34904

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 7948

Réponse publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8987